



## PROGRAMME DE FORMATION

### ADR 8.2 Conducteurs Recyclage – FORMATIONS CONDUCTEURS - ADR 8.2 RCG – RCG - Formation recyclage citernes

#### Objectifs opérationnels

Mettre à jour les connaissances nécessaires au transport des matières dangereuses en citernes.

Réussir l'examen final pour obtenir le certificat ADR conducteur et être autorisé à conduire des véhicules transportant des matières dangereuses en citernes.

Cette formation répond aux exigences du chapitre 8.2 de l'A.D.R. et de l'arrêté TMD.

(L'APTH est un organisme autorisé à dispenser des formations 8.2 par le ministère des transports (arrêté ministériel du 27 octobre 2017 (NOR TREP 1730325A))

#### Durée

2,00 jour(s)

14:00 heures

#### Public visé

Conducteurs de véhicules ou de MEMU transportant des matières dangereuses dans des citernes fixes ou démontables de plus de 1000 litres, des véhicules batteries de capacité totale supérieure à 1000 litres et des véhicules transportant des conteneurs, citernes mobiles ou CGEM de plus de 3000 litres.

#### Prérequis

Être en possession d'un certificat ADR 8.2 de BASE et de la spécialisation CITERNES, classes 2 à 9 sauf 7, en cours de validité.

Une bonne maîtrise du français est toutefois conseillée.

#### Accessibilité

L'APTH peut s'adapter aux différentes situations. Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre référent handicap à l'adresse suivante: [referent.handicap@apth.fr](mailto:referent.handicap@apth.fr)

#### Aptitudes / Compétences

A la fin de la formation, le certificat acquis, le conducteur sera habilité à conduire des véhicules ou MEMU transportant des matières dangereuses dans des citernes fixes ou démontables de plus de 1000 litres, des véhicules batteries de capacité totale supérieure à 1000 litres et des véhicules transportant des conteneurs, citernes mobiles ou CGEM de plus de 3000 litres.

#### Moyens et supports pédagogiques

Présentation Multimédia - Méthodes pédagogiques : Théorie = 80% - Exercices = 20%

Vérification des acquis - Livret de stage - Délivrance d'un certificat ADR

#### Encadrement

Formateur disposant d'une expérience dans le transport des marchandises dangereuses et agréé selon le cahier des charges ministériel.

#### Evaluation des acquis

**EXAMEN FINAL** : QCM DE 30 QUESTIONS (RÉSULTAT MINIMAL REQUIS = 70/100)

#### Délais d'accès

Aucun délai particulier n'est exigé. Le stagiaire peut s'inscrire sur la session et le lieu qui répond le mieux à ses contraintes.



## Programme de formation

### **1<sup>er</sup> jour :**

#### **A- ACCUEIL**

Programme - Objectifs - Tour de table

#### **QUIZ D'EVALUATION**

#### **B- CHOIX DU VÉHICULE**

Type et agrément

#### **C- CHOIX ET UTILISATION DES CITERNES**

Citernes pétrolières

Citernes chimiques

Citernes gaz

#### **D- RISQUES GÉNÉRAUX AU CHARGEMENT**

#### **E- PRODUITS PÉTROLIERS**

Risques des liquides inflammables

Procédures de chargement

Livraisons

Cas particuliers des bitumes

#### **F- PRODUITS CHIMIQUES**

Risques des produits chimiques

Transferts des produits chimiques

Compatibilités et incompatibilités

### **2<sup>ème</sup> jour :**

#### **G- GAZ**

Risque des gaz

Transferts des gaz

Livraison chez les particuliers

#### **H- RÉALISATION DU TRANSPORT**

Documentation

Signalisation du véhicule

Règles de circulation

#### **I- CAS PARTICULIER DES DÉCHETS**

#### **J- ACCIDENTOLOGIE**

Questions, exercices ou mises en situation

#### **QUESTIONS DIVERSES, SYNTHÈSE ET ÉVALUATION DU STAGE**

